

Informations aux futurs élèves de 6ème à la rentrée 2021

Chaque élève entrant en 6e est inscrit dans le collège de son secteur.

Le collège de secteur est déterminé par l'adresse du responsable légal, et non par l'école élémentaire fréquentée.

Le livret "Sectorisation des collèges et des lycées – département d'Indre-et-Loire" permet de déterminer le collège et le lycée de secteur.

Le site de la DSDEN peut également être consulté : <http://www.ac-orleans-tours.fr/dsden37> - rubrique élèves et familles/orientation/connaître les modalités d'affectation.

Ainsi, une dérogation accordée par le maire à l'école élémentaire n'implique en aucun cas l'octroi automatique d'une dérogation à la carte scolaire à l'entrée en 6e.

L'affectation en collège est traitée par l'application Affelnet 6e pour l'ensemble des élèves d'Indre-et-Loire.

Les parents ont à leur disposition un imprimé : fiche de liaison en vue de l'affectation en 6e, volets 1 et 2 pour exprimer leur demande d'affectation, en indiquant éventuellement un vœu dérogatoire.

Cet imprimé est complété et remis au directeur d'école.

A partir du 21 juin, les collèges éditent et transmettent aux parents la notification d'affectation de l'élève, par le biais de l'école primaire.

Un dossier d'inscription sera à compléter, avec des pièces à fournir.

Ce dossier sera remettre au collège avant le lundi 28 juin selon les modalités qui vous seront indiquées.

Comme tous les autres établissements, nous ne sommes pas en mesure d'accueillir à ce jour les élèves de CM2 pour la traditionnelle journée d'intégration.

C'est un grand regret car nous savons combien les élèves ont hâte de découvrir le collège, ainsi que leurs parents.

La situation sanitaire ne nous permet pas pour le moment d'envisager une réunion avec les responsables légaux que je fais traditionnellement à la mi-juin.

Pour y pallier, nous réalisons une vidéo de présentation de l'établissement que nous mettrons en ligne prochainement.

Enfin, nous mettrons probablement en place un stage de réussite pour les élèves de CM2, sur la base du volontariat, fin août.

Le collège Pablo Neruda propose également des options facultatives en 6e :

- **Une initiation à l'allemand (2h semaine)**
- La langue vivante 1 proposée est l'anglais (4h/semaine). Cette langue est obligatoire.

Au collège, les élèves de 6^{ème} qui le souhaitent peuvent également débiter l'allemand LV2 en initiation à raison de 2h/semaine pour :

- Développer la curiosité pour la langue et la culture allemandes ;
- Diversifier l'ouverture culturelle des jeunes élèves ;
- Favoriser l'appropriation de connaissances et compétences solides sur les années collège dans la mesure où le lycée Paul Louis Courier qui est le lycée de secteur propose une section AbiBac (délivrance simultanée du baccalauréat français et de l'Abitur, baccalauréat allemand) à ses lycéens.
- Valoriser l'apprentissage de cette langue.

Lorsqu'il rentrera en 5^{ème}, à la rentrée 2022, l'élève qui a choisi allemand en 6^{ème} confirmera son choix ou pourra opter pour l'espagnol comme LV2 obligatoire.

L'ouverture de la LV2 allemand en 6^{ème} reste néanmoins soumise au nombre d'élèves inscrits.

- **Le chant choral (1h/semaine)**

Depuis de la rentrée 2019, le chant choral est une option à part entière et l'option sera valorisée dans les compétences du socle commun. S'ils le souhaitent, les élèves pourront choisir cette option pour effectuer un travail dans le cadre de la préparation du Brevet des Collèges en 3ème. La pratique du chant choral est organisée pendant la pause méridienne. L'inscription n'engage que sur l'année scolaire.

- **La section sportive gymnastique (4h/semaine)**

Une convention entre le collège et le club de gymnastique de Saint-Pierre-des-Corps permet aux élèves de bénéficier d'un aménagement d'emploi du temps pour poursuivre les cours au collège et l'entraînement sportif dispensé par le club. Cette option est réservée aux gymnastes inscrit.e.s à ce club et qui ont déposé un dossier pour la commission d'admission. Elle est peu cumulable avec une autre option, sauf le chant choral. L'inscription fait l'objet d'un recrutement particulier donnant lieu à dérogation.

Par ailleurs, nombreuses activités sont proposées dans l'établissement durant la pause méridienne (basket, échecs...).

Nous sommes en relation avec les directrices d'école de secteur, l'école Joliot Curie de Saint-Pierre-des-Corps et l'école Marie Curie de La Ville-aux-Dames, notamment pour la continuité des apprentissages entre l'école et le collège.

Je me tiens à votre disposition pour tout complément d'informations.

--

Sébastien GONCALVES
Principal
Collège Pablo Neruda
02.47.44.02.62